

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 15 novembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 DGRI 91 - DPE Aide d'urgence (50.000 euros) avec convention à ACTED suite au passage de l'ouragan Matthew en Haïti.

**M. Patrick KLUGMAN, M^{mes} Antoinette GUHL,
Célia BLAUDEL et M. Mao PÉNINO, rapporteurs**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1115-1, L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 25 octobre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 50 000 euros à ACTED, sise au 33, rue Godot de Mauroy, 75009 Paris pour son intervention d'urgence en Haïti ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick KLUGMAN, au nom de la 7^e Commission, Madame Antoinette GUHL, au nom de la 1^{ère} Commission, Madame Célia BLAUDEL et Monsieur Mao PÉNINO, au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération avec ACTED, sise au 33, rue Godot de Mauroy, 75009 Paris (n°simpa 42661).

Article 2 : Une subvention d'un montant de 50 000 euros est attribuée à ACTED pour son intervention d'urgence en Haïti.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur l'article 6743 de la section d'exploitation du budget annexe de l'assainissement de la Ville de Paris exercice 2016 et suivants, sous réserve du vote des crédits par le Conseil de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO